Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 064-256404484-20260630-AFFECTRESUL-DE

SMTD
Syndicat Mixte du Traitement des Déchets
du Bassin Est du Béarn

Extrait du registre des délibérations
Comité syndical
Séance du mardi 30 juin 2026

Date de convocation : mardi 23 juin 2026

La séance du Comité syndical est ouverte à 18h30 à la Salle communautaire de l'Hôtel de France de Pau par Mme Cécile FAURE, Présidente de Valor Béarn.

Après avoir procédé à l'appel des présents, le quorum étant atteint, et désigner M. Sylvain BREVART secrétaire de séance, le Comité syndical est invité à délibérer.

Étaient présents :	David ANDRÉ, Michel BERNOS, Eric BOURDET, Sylvain BREVART, Emmanuelle CAMELOT, Eric CASTET, Cécile FAURE, Philippe FAURE, Claude FERRATO, Eric FRASCA, Frédérick MAZODIER, Jean-Claude SÉTIER, Fernand MARTIN, Patrick BAYLÈRE, Pierre CASABONNE, Lysiane PALACIN, Stéphane VIRTO, Emilie COMMARIEU, Michel CUYAUBÉ, Hervé HUSTET, Guillaume RISCO
Étaient représentés :	Pierre SOLER par Philippe FAURE, Michel BOUSQUET par Fernand MARTIN, Bernard AURISSET par Pierre CASABONNE, Gilles CAMY par Cécile FAURE, Jean-Marc LADESBIE par Stéphane VIRTO, Philippe CASTETS par Michel CUYAUBÉ
Étaient excusés :	David BARADAT, Jean-Louis CALDERONI, Serge CHOURRE, Karine PERE, Frédéric SUREAU, Antoine BRIGE, Frédéric RÉ, Michel LASSERRE, Thierry CORTES, Christine MOUSSEIGNE, Evelyne PONNEAU, Françoise CLASTRE

3 – AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Réuni sous la présidence de Madame la Présidente, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025 le 30 juin 2026.

Considérant qu'il y'a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire.

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025.

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- Un déficit de -1 500 595.77 €.
- Un excèdent reporter de : 488 363.75 €

Soit un déficit de fonctionnement cumulé de : 1 012 232.02 €

- Un excédent d'investissement de : 2 715 075.20 €
- Un déficit des restes à réaliser de : 336 222.03 €

Soit un excédent de financement de 2 378 853.17 €

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 064-256404484-20260630-AFFECTRESUL-DE

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : DEFICIT	1 012 232.02 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0.00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	1 012 232.02 €
Résultat d'investissement reporté (001) : EXCEDENT	2 715 075.20 €

Votes

Pour :	**21**
Contre	**0**
Abstention	**0**

DELIBERATION ADOPTEE

La Présidente

Cécile FAURE